



Procès-verbal de l'assemblée spéciale de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle Jean-Alie, de la Maison du Citoyen, le mardi 15 mars 2005, à 17 h.

PRÉSENCES : Membres

M. Richard Jennings, président et conseiller, district de Deschênes
M. André Levac, vice-président et conseiller, district d'Aylmer
M^{me} Thérèse Cyr, conseillère, district des Riverains
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Robert McMillan, citoyen
M. Alexandre Gauthier, citoyen

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur, Module culture et loisirs
M^{me} Céline Farrell, responsable des loisirs, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers
M. Gilles Desjardins, responsable des loisirs, Centre de services de Hull

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Denis Langevin, citoyen
M. Lévis Brazeau, citoyen
M. Malcolm Corcoran, citoyen

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission loisirs, sports et vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Richard Jennings débute la séance à 17 h 15 et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CLSVC-2005-005

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Thérèse Cyr

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2005

CLSVC-2005-006

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2005

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Robert McMillan

D'adopter le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2005.

Adoptée.

4. RELAIS PLEIN AIR DU PARC DE LA GATINEAU

M. Gilles Desjardins donne les explications concernant la situation d'urgence dans laquelle le Relais plein air du parc de la Gatineau se trouve présentement et recommande le versement d'une subvention d'un montant de 5 000 \$.

Suite à une rencontre d'orientation avec les bailleurs de fonds, le 25 janvier dernier, il a été décidé que la contribution de la Ville au plan d'urgence était essentielle et primordiale puisque le financement d'urgence des autres bailleurs de fonds est conditionnel à l'implication de tous les partenaires sans exception.

M. Guindon mentionne également que s'il advenait que le Relais ne puisse assurer sa survie, le bâtiment évalué à 1 000 000 \$ deviendra propriété de la Ville de Gatineau.

M. Desjardins mentionne également qu'un plan de sauvetage devra également voir le jour ainsi que la mise à jour d'un plan d'affaires réaliste. Le Relais devra également développer des partenariats avec d'autres organismes qui oeuvrent dans le milieu sportif et communautaire.

Les membres présents sont conscients que si la subvention est versée, elle ne règlera en rien la situation actuelle, mais diminuerait du moins le déficit puisque d'autres partenaires y contribueront également et cette subvention en sera une uniquement pour le plan d'urgence.

M^{me} Louise Poirier, conseillère du district 6, tient à mentionner aux membres de la Commission que la situation du Relais repose sur un très mauvais plan d'affaires, que des bénévoles se sont impliqués à fond dans le projet de construction d'un bâtiment d'une valeur de 1 000 000 \$. Il faudra également que les organismes s'assoient tous ensemble et s'impliquent conjointement afin d'assurer la survie du Relais.

Elle mentionne également que des organismes du milieu culturel qui ont vécu des situations semblables ou pires, ont déjà reçu une aide de la part de la Ville et que la subvention mentionnée par M. Desjardins au montant de 5 000 \$ pourra du moins diminuer le déficit puisque d'autres partenaires s'impliqueront également. Ceci permettra au Relais, de revoir et mettre à jour un plan d'action viable pour la prochaine année et s'associer d'autres partenariats avec les organismes sportifs et communautaires.

M. Pamerleau désire faire une proposition à l'effet de verser une subvention de 5 000 \$ pour un plan d'urgence uniquement et qu'un plan d'affaires réactualisé devra être déposé ultérieurement à la Commission. Voir également avec le Service d'urbanisme, s'il est possible de rembourser les frais de 3 000 \$ relatifs à une demande de changement de zonage.

M. McMillan fait état du montant de 16 000 \$ que le Relais a reçu dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives du milieu – projet partenariat et se dit préoccupé que ce montant n'a pas été utilisé pour le projet en question.

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par André Levac

De recommander le versement d'une aide financière de 5 000 \$ uniquement pour le plan d'urgence concernant la situation financière du Relais plein air du parc de la Gatineau et qu'un plan d'affaires réactualisé devra être déposé ultérieurement à la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire aussitôt que celui-ci sera disponible.

Également, de vérifier auprès du Service d'urbanisme, la possibilité de rembourser les frais de 3 000 \$ reliés à la demande de changement de zonage par le Relais.

En faveur : 3
Contre : 2

Adoptée à la majorité.

**5. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU – VOLET 2 – ANALYSE –
FÉVRIER 2005**

M^{me} Céline Farrell donne les explications concernant le Programme de soutien aux initiatives du milieu, volet 2, analyse pour le mois de février 2005.

Il est proposé par Robert McMillan
Appuyé par André Levac

De recommander le versement des subventions pour le Programme de soutien aux initiatives du milieu, volet 2, concernant l'analyse du mois de février 2005.

Adoptée.

6. ASSOCIATION DU MÉRITE HULLOIS

M. Desjardins nous explique que l'Association du Mérite hullois organise sa 20^e édition. Une nouvelle image corporative et de nouvelles plaques seront conçues pour l'événement. Une demande de subvention a donc été déposée au Service des loisirs. Suite à l'analyse, le comité recommande un montant de 2 000 \$.

Il est proposé par Thérèse Cyr
Appuyé par André Levac

De recommander le versement d'une contribution financière de 2 000 \$ à l'Association du Mérite hullois pour l'édition 2005.

Adoptée.

7. **DEMANDE DE SUBVENTIONS 2005 – ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU PLATEAU ET LES JOYEUX RETRAITÉS**

M. Desjardins donne les explications concernant une contribution financière pour l'Association des résidents du Plateau ainsi que pour Les Joyeux retraités.

CLSV-2005-010

CONTRIBUTION FINANCIÈRE – ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU PLATEAU ET LES JOYEUX RETRAITÉS

Il est proposé par Alexandre Gauthier
Appuyé par Robert McMillan

De recommander le versement d'une contribution financière pour les organismes suivants :

Association des résidents du Plateau	850 \$
Les Joyeux retraités	500 \$

Adoptée.

8. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

CLSV-2005-011

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Robert McMillan

De levée la séance à 18 h 30.

Adoptée.

Président

Secrétaire